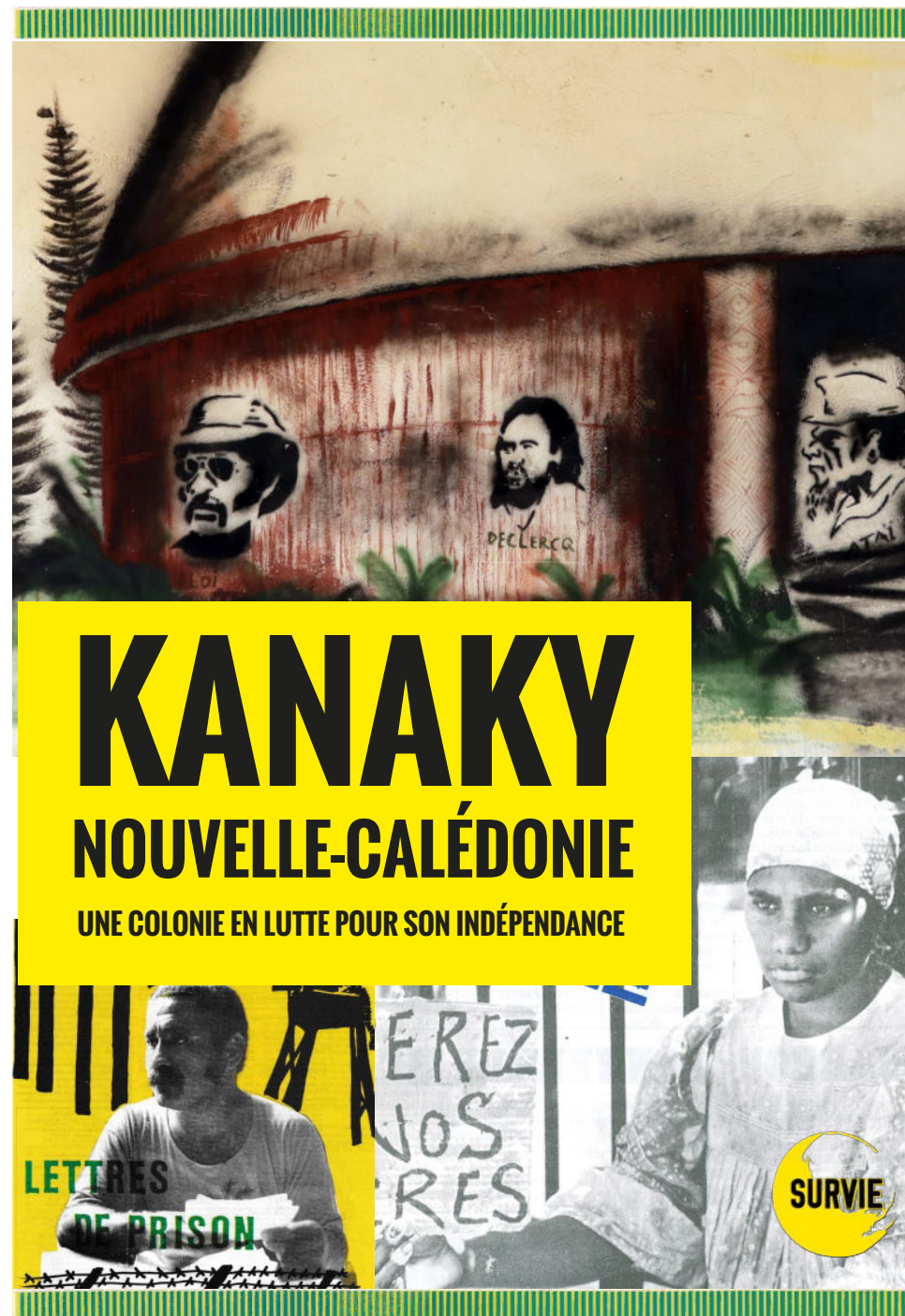
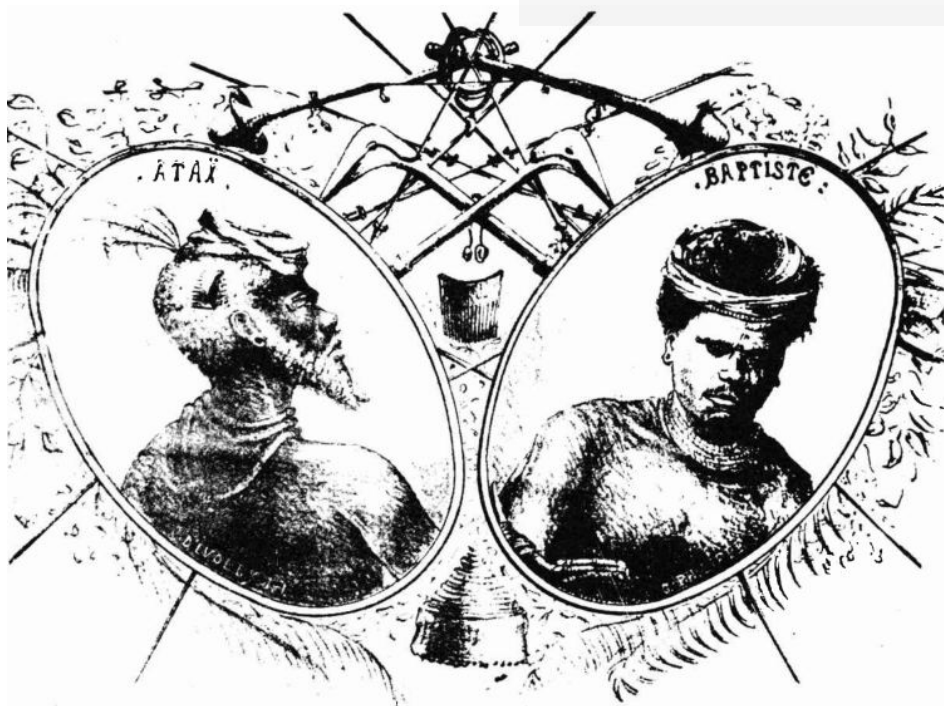


Parlons-en autour de nous ; mettons le sujet à l'ordre du jour dans nos réunions amicales, associatives, syndicales, politiques. Il est important de montrer à l'État que les indépendantistes ont du soutien auprès des Français.es : exprimons publiquement notre soutien à l'indépendance, dans l'espace public, sur les réseaux sociaux.

La lutte du peuple kanak a besoin de notre soutien : chacun.e à son niveau peut prendre position et agir avec ses pratiques et ses idées !

Survie est une association, qui compte un millier de membres, et qui lutte contre les formes de domination néocoloniales de la France en Afrique en particulier : la Françafrique. Plus d'infos sur notre site internet <https://survie.org> et pour contacter le groupe de travail sur la Kanaky kanaky@survie.org

L'association fait partie du **collectif Solidarité Kanaky** qui regroupe une quinzaine d'organisations et des individus pour animer un mouvement de soutien en France à la lutte du peuple Kanak <https://solidaritekanaky.fr>
contact@solidaritekanaky.fr



Cela vient s'ajouter à un endettement antérieur, auprès de la Caisse des dépôts (agence publique de financement des collectivités) et de l'agence française de développement (AFD), de même qu'à des subventions massives pour le secteur du nickel. Un territoire endetté et subventionné est automatiquement un territoire sous tutelle.

L'État entend garder le contrôle

Oui ou Non ? Quel que soit le résultat, l'État a déjà dessiné ce qu'il veut comme avenir pour la Nouvelle-Calédonie, fidèle à ses pratiques françafricaines d'hier et d'aujourd'hui. L'indépendance pleine et entière n'a jamais été réellement envisagée. L'État tente de pousser depuis plus de 30 ans des solutions intermédiaires, manière, comme en Afrique, de « lâcher un peu pour ne pas tout perdre ».

Pour les anciennes colonies africaines, il était question de « coopération », pour la Nouvelle-Calédonie le temps est à « l'association », qui risque de vider l'indépendance de son sens.

Avant même le 3^e référendum, l'État pousse déjà vers des accords de « partenariat » en cas d'indépendance, dans le même esprit que les accords françafricains des années 1960.

Dans un document sur « les conséquences du Oui et du Non », les différents ministères français ont listé les points à réfléchir et négocier dans les deux cas de figure. Derrière une apparente neutralité, ce document a en réalité un double objectif :

d'une part décourager les partisans du Oui en mettant en avant les « risques » que représenterait l'indépendance, et d'autre part orienter les réflexions et suggérer que la Kanaky Nouvelle-Calédonie ne pourrait pas se passer de la France.

L'État prévoit de diffuser largement ce document en amont du 3^e référendum : il s'agit d'une véritable offensive en faveur du Non.

Les relais politiques et médiatiques en France

La parole indépendantiste est peu relayée, peu soutenue en France, au détriment bien sûr de la propagande loyaliste.

A l'exception du NPA, aucun parti politique, même à gauche, n'a pris position en faveur de l'indépendance. Au contraire, plusieurs organisations de premier plan, dont le parti présidentiel, ont affirmé leur volonté de maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, notamment à l'occasion des deux premiers référendums.

La quasi totalité des médias français s'associe aux discours officiels. Malgré les résultats des deux premiers référendums, où le Oui a fortement progressé, les médias évitent la question coloniale et la volonté du peuple colonisé. Selon certains médias, la question de l'indépendance ne se poserait même plus, remplacée par une « troisième voie » qui correspond à « l'association » souhaitée par la France.

Introduction

Nous sommes un groupe de militant.es de Survie, une association qui combat historiquement la domination de la France sur ses anciennes colonies : la Françafrrique¹. Suite à la sollicitation de membres du mouvement indépendantiste, nous nous sommes engagés à :

- Contribuer à la remobilisation d'un mouvement de soutien à la lutte du peuple kanak en France. Nous participons ainsi au collectif Solidarité Kanaky,
- Partager l'analyse des mécanismes de confiscation des indépendances africaines pour éviter qu'ils soient reproduits dans le futur pays,
- Faire connaître en France le caractère colonial de la situation de la Nouvelle-Calédonie, la lutte du peuple kanak et les manœuvres de la France et de ses partisans pour entraver l'émancipation du peuple colonisé.

¹Système de domination économique, politique, diplomatique, militaire et culturelle exercée par la France sur ses anciennes colonies africaines.

C'est en suivant cette dernière idée que cette brochure est écrite. La lutte du peuple kanak nous concerne car c'est la France qui occupe le pays. Aujourd'hui encore, il faut rappeler le caractère colonial de cette présence.

Mais, à la date de finalisation de cette brochure, nous nous trouvons surtout à la veille du 3^{ème} référendum sur l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, prévu le 12 décembre 2021. Il s'agit de la dernière étape du processus de décolonisation arraché dans les années 1980. Si le « Oui » l'emporte, l'État français risque de confisquer l'indépendance, comme cela s'est passé pour les anciennes colonies en Afrique. Et si c'est le « Non », comment empêcher que l'État n'étouffe toute velléité indépendantiste ?

En ce moment crucial, il est important qu'un mouvement le plus vaste possible manifeste son soutien à la lutte du peuple kanak pour son émancipation. Nous espérons que cette brochure vous fournira des outils pour mieux comprendre la situation et vous engager dans ce soutien.

«KANAK»

Lors de la rédaction de cette brochure, nous avons décidé d'utiliser le nom du peuple « Kanak » et son adjectif « kanak » de manière invariable, suivant l'usage des indépendantistes depuis les années 80. Nous avons décidé aussi d'utiliser l'expression « Kanaky Nouvelle-Calédonie » pour désigner le pays. Il s'agit du terme employé par les indépendantistes, qui reflète leur projet d'un pays indépendant qui n'exclut personne. Nous utiliserons parfois « Nouvelle-Calédonie » pour parler de la période de colonisation et « Kanaky » lorsqu'il est question du projet d'indépendance.

Comment la France s'oppose-t-elle à l'indépendance ?

La France a donc bien trop d'intérêts en Kanaky Nouvelle-Calédonie pour la laisser devenir indépendante sans s'y opposer. A la fin des années 1980, l'État n'a pas eu d'autre choix que d'amorcer le processus de décolonisation. Mais depuis, il a mis en place des stratégies pour l'entraver.

Avec les accords de Matignon puis de Nouméa, la France a réussi un véritable tour de force : elle s'est mise dans la posture, non plus de la puissance coloniale, mais de l'arbitre d'un « conflit » entre les indépendantistes et les non-indépendantistes. Or dans ce rôle-là, l'État se retrouve à la fois juge et partie : c'est lui qui anime les négociations, qui décide de l'agenda, qui fixe la date des référendums, qui organise les scrutins, de façon soi-disant « neutre », alors qu'il ne l'est pas !

Très concrètement, l'État se montre partial à toutes les étapes du processus de décolonisation.

Les manipulations électorales

La politique de peuplement promue par la France a mis les Kanak en minorité sur leur propre territoire. Ils ne représentent plus que 41% de la population et ne sont plus les seuls à s'exprimer sur leur indépendance.

Pour les référendums, un corps électoral restreint a été mis en place. Outre les Ka-

nak, seules les personnes qui vivent depuis longtemps en Nouvelle-Calédonie peuvent participer au vote. Mais cette liste électorale a fait l'objet de beaucoup de manipulations et à ce jour plusieurs centaines de Kanak en sont toujours exclus. De plus, les Kanak qui vivent en France connaissent de grandes difficultés pour faire leur procuration et participer au vote. Lors des derniers référendums, de nombreuses personnes nous ont relaté leur visite dans des commissariats ou gendarmeries où les fonctionnaires affirmaient n'être au courant d'aucun scrutin à venir ou d'aucun système de procuration. Le nombre de pièces exigées est bien plus important que lorsqu'on établit une procuration en France...

Les entraves aux accords et à l'autonomie

L'État et les anti-indépendantistes s'opposent toujours à l'émancipation prévue par l'accord de Nouméa. La compétence de l'enseignement supérieur est toujours entre les mains de l'État, alors qu'elle aurait dû être transférée au territoire depuis longtemps. Même les compétences officiellement transférées (santé, enseignement primaire et secondaire,...) demeurent sous tutelle officieuse de fonctionnaires français, avec un système de double direction des services.

La politique de rééquilibrage est restée très insuffisante par rapport aux besoins et à la réalité des discriminations vécues par les Kanak. Par exemple, une loi favorise l'emploi local, or dans de nombreux cas ce

pousser des cris d'animaux, un panneau les qualifie de « cannibales ». Certains meurent de froid, d'autres seront ensuite vendus à un cirque, seuls quelques-uns retourneront au pays.

En 1946 un tour de passe-passe est effectué pour que la colonie se transforme en territoire d'outre mer, ce qui évacue tout processus d'indépendance. Le code de l'indigénat est enfin aboli et la citoyenneté française est finalement accordée. Le droit de vote n'est effectif pour toute la population qu'en 1957. Sur le papier les droits civiques sont établis, mais dans les faits les Kanak ne sont ni citoyens français, ni peuple libre.

Puis face à l'émergence du mouvement indépendantiste kanak, l'État français amplifie sa politique de colonisation de peuple-

ment par l'immigration massive de français. En 1972, Pierre Messmer, alors Premier ministre, signe une circulaire très explicite : « Il faut saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire [...] . À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français [...] devrait permettre d'éviter le danger de revendication nationaliste ».

Aujourd'hui, les Kanak ne représentent plus que 41 % de la population. 21 % des habitants sont d'origine européenne. Il y a aussi une grande diversité de communautés : Wallis-et-futuniens, Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens... En 2020, plus des 2/3 de la population vit à Nouméa la capitale, dont la plupart sont des Européens.



Dessin exposé à l'exposition « Kanak, l'art est une parole » au Quai Branly en 2013, accompagné du commentaire: « L'ensemble du récit est centré sur les opérations militaires incessantes qui marquèrent la présence française : des officiers rôdent autour des cases traditionnelles, et des têtes coupées, trophées réclamés par l'administration militaire à l'occasion des campagnes de maintien de l'ordre, jonchent le sol. »

KANAKY MULTICULTURELLE

Si les Kanak, premiers occupants de l'archipel, sont bien le peuple colonisé et ont à ce titre porté la revendication moderne d'indépendance, jamais ils ne se sont prononcés pour l'exclusion des autres populations de Nouvelle-Calédonie.

Dès ses débuts d'ailleurs, la lutte indépendantiste est menée par des militants issus d'autres communautés, d'origine européenne, asiatique ou océanienne. L'un d'eux, Pierre Declercq, français venu de métropole devenu secrétaire général de l'Union Calédonienne, sera assassiné en 1981 dans des conditions jamais élucidées. Deux ans plus tôt, il déclarait : « Le terme kanak ne désigne pas une ethnie, ni une race. L'objectif d'une société kanak signifie la construction d'un peuple multiracial, solidaire et fraternel. Cela ne veut pas dire que la future société sera entièrement mé-

lanésienne ». Dès 1983, lors de discussions à Nainville-les-Roche, les partis politiques indépendantistes, à grande majorité kanak, reconnaissaient les « victimes de l'histoire », ouvrant le droit à l'autodétermination aux communautés non-kanak installées de longue date en Nouvelle-Calédonie.

Si le terme kanak désigne dans le langage courant aujourd'hui (jusqu'à l'indépendance?) la seule population mélanésienne originelle du territoire, le projet politique du FLNKS affirme toujours sa volonté de construction d'une Kanaky multi-culturelle, ouverte à l'ensemble des composantes de la société actuelle. Les référendums de 2018 et 2020 ont montré que cette idée fait son chemin : l'accès à la pleine souveraineté a été d'abord plébiscité par les Kanak, mais a aussi récolté un nombre croissant de suffrages de la part des membres des autres communautés.

LA FRANCE CONTRE L'INDÉPENDANCE

« Nos outremer[...] sont[...] des territoires pionniers, qui doivent faire rayonner la France universelle. »

A. Girardin, 2018

La France a de nombreuses raisons de s'opposer à l'indépendance de KNC. Alors qu'elle est engagée dans le processus de décolonisation depuis plus de 30 ans, elle met tout en œuvre pour conserver le territoire dans son giron et défendre les confettis de son Empire colonial.

Acculturation par la langue et l'enseignement

En gardant la compétence sur l'enseignement supérieur et la recherche, l'État garde le contrôle sur les esprits et la formation des élites. Par le passé la métropole était peu pressée de développer l'enseignement supérieur, mais avec la perspective de l'indépendance, elle cherche à renforcer son influence sur les élites locales. Grâce à l'utilisation privilégiée de la langue française, la France dispose d'un atout majeur pour entretenir son influence culturelle, tandis que les langues kanak et leur enseignement ont été combattues et sont menacées.

Ségrégation et discriminations : une société coloniale

Après avoir été massacrés et soumis au régime de l'indigénat, les Kanak sont encore discriminés matériellement. Cela se traduit par une forte inégalité dans la répartition des richesses. Ainsi en 2012, la pauvreté, 2,4 fois plus élevée qu'en France, se concentrait dans les Îles et la Province Nord, où se trouvent la plupart des Kanak, avec respectivement 52 % et 35 % de ménages sous le seuil de pauvreté, tandis que le taux de pauvreté à Nouméa, fief des expatriés, n'était que de 7%¹. En 2014, 32,5 % des Kanak étaient sans diplôme contre 17 % pour les non-Kanak. Malgré des politiques récentes de rééquilibrage et de formation, le taux d'emploi des Kanak reste inférieur de 22 points à celui des autres communau-

tés. Les niveaux de salaires suivent la même ligne de fracture. Entre les revenus des 10 % les plus riches et les revenus des 10 % les plus modestes, l'écart est beaucoup plus grand qu'en métropole. Il est de 7,9 contre 3,6 dans l'hexagone.

Les Kanak sont surreprésentés dans les prisons du pays (93 % des détenus étaient kanak en 2012 d'après Christiane Taubira, alors Ministre de la Justice). Et les condamnations s'accompagnent de déchéances des droits civiques, de manière plus fréquente et pour des durées plus longues qu'en France (ce qui pèse inmanquablement sur le résultat des référendums d'indépendance). Dans les débats locaux, le sujet de l'insécurité est aussi instrumentalisé qu'ailleurs, et bien souvent ce sont les Kanak qui sont stigmatisés. Roch Wamytan, actuel président indépendantiste du Congrès, le parlement local, appelle ainsi à ce que « le sujet de la sécurité ne fasse pas l'objet d'une exploitation politicienne, au gré des échéances électorales, et soit traité au niveau de ce qu'il est : un problème de société, qui résulte en partie des déséquilibres engendrés par le système colonial.² »

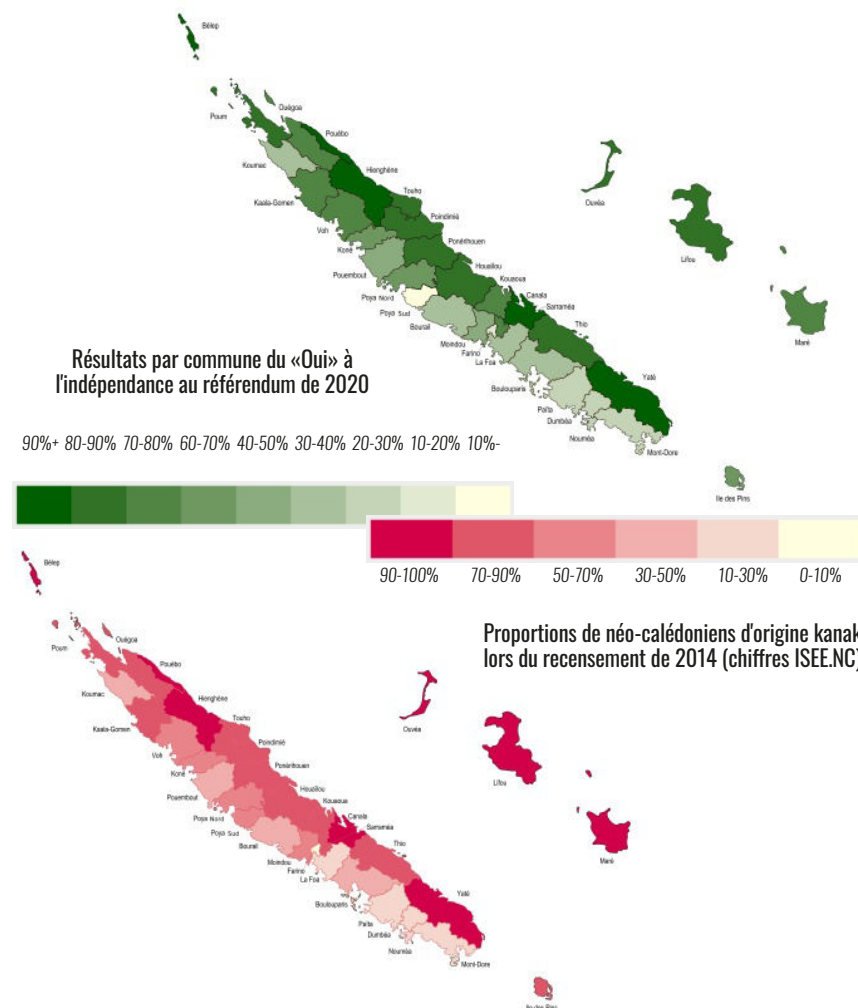
Les chiffres dessinent une société profondément raciste où les Kanak sont matériellement dominés. Un récent « testing » mené par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) de Nouvelle-Calédonie a dénoncé

¹ Chiffres issus d'une étude de l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie en 2008.

² Discours de Roch Wamytan pour le groupe UC-FLNKS et Nationalistes, lundi 7 novembre 2016. En ligne sur son blog.

Ces deux scrutins montrent très clairement que le peuple colonisé veut son indépendance. Les provinces peuplées en majorité par les Kanak (au Nord et dans les îles) ont massivement voté pour l'indépendance, tandis que la province Sud et sa capitale Nouméa (surnommée « Nouméa la blanche ») où se concentre la population

d'origine européenne, a voté contre. Alors que les indépendantistes souhaitaient que le 3^e référendum ait lieu en 2022, pour avoir le temps de préparer la campagne et les suites du vote, l'État a unilatéralement fixé la date du 3^e scrutin au 12 décembre 2021 pour endiguer la progression du vote pro-indépendance.



LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE

LE TERME «KANAK»

Le mot « canaque » vient de l'hawaïen *kanaka*, signifiant « homme », c'est ainsi que les colons appellent tous les autochtones de Mélanésie. Au fil du temps ce terme devient péjoratif et raciste. Mais en 1970, sous l'élan entre autre de Jean-Marie Tjibaou, la population reprend le terme pour en faire une revendication identitaire. Il devient alors « Kanak », mot invariable, devenu emblème culturel et politique.

Le peuple kanak a toujours lutté contre la colonisation

Tout au long de la colonisation, la résistance kanak est forte. La plus célèbre insurrection est menée par le Grand Chef Ataï lors de la guerre de 1878. Il sera décapité, sa tête vendue de collections en musées à travers le monde pendant plus d'un siècle, pour finalement être remise par la France à son descendant seulement en 2014. En 1917, les Kanak du nord de la Grande-Terre repartent à nouveau en guerre contre la colonisation et sont violemment réprimés.

Dans les années 1970, la revendication d'indépendance émerge à nouveau, porté par de jeunes mouvements — les Foulards rouges (créé en 1969), le Groupe 1878 (1971) — et de jeunes figures — Nidoïsh Naisseline, Élie Poigoune, Déwé Gorodé... C'est le début de la lutte indépendantiste moderne qui n'a cessé depuis. En 1984 est fondé le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), présidé par Jean-Marie Tjibaou. Ce-

lui-ci fédère plusieurs organisations, dont les deux principaux partis politiques indépendantistes que sont l'Union calédonienne (UC) et le Parti de libération kanak (Palika).

Les « événements » des années 1980

La lutte indépendantiste connaît un tournant lors de la période communément appelée « les événements » : ce terme d'apparence neutre désigne en réalité une période de quasi guerre civile, qui s'étend sur presque toute la décennie 1980 et tout particulièrement de 1984 à 1988. Assassinats, « ratonnades », émeutes, blocage de la production de nickel, boycott des élections... se succèdent.

Lors des affrontements, face aux Kanak se présentent des partisans de la Calédonie française virulents. Certains sont issus de l'extrême droite coloniale en Algérie qu'ils ont dû fuir à la fin de la guerre et qui se sont installés dans le pays. La violence des partisans de la Calédonie française culmine en décembre 1984 avec le massacre de dix